Alliance Forêts Bois/GCF n°322 Clérac (17)

Référence externe
ds 14291376

Méthode
Reboisement

Date de labellisation
24-04-2024 10:26:46

Région administrative
Nouvelle-Aquitaine

Pourcentage de financement
0%

Statut
LABELLISÉ

Total des crédits potentiels
721

Total des crédits vérifiés
0

Statut de publication
Publié

Dernière mise à jour
16-11-2026 04:00:10

Type
Projet individuel

Créé le
27-09-2023 15:55:47

Description succincte
Projet de reboisement de 5,25 de peuplements incendiés en pin maritime et chêne. Le peuplement a survécu deux ans à l'incendie, avant de dépérir de faiblesse. La ripisylve, elle aussi touchée, fera l'objet d'une restauration par un enrichissement feuillu en faveur de la biodiversité,

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
socio-économique	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	41
Biodiversité	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	50
préservation des sols	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	13
eau	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	29

Liste des essences

Essence
Pin maritime
Pin taeda
Chêne sessile

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO2éq)
Stockage sol et biomasse	508
Stockage produits	26
Substitution	187